

L'Almeusien

N°43 - MARS 2003

EDITO

Tout juste ralenti pendant l'hiver, les travaux se poursuivent.

L'assainissement « eaux usées » (tout-à-l'égout) dont le chantier (réalisé par la C.C.R.C.) a commencé au début de l'hiver (de la rue de Compiègne en remontant le chemin derrière le Château, puis la rue Pierre Carlu et enfin, dans le prolongement, le chemin rejoignant la RD98 à l'entrée du bourg en venant de Jonquières), se poursuit dans cette partie du chemin. Il permettra d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble du réseau en délestant celui de la rue de la République. En effet, il sera en mesure de récupérer et d'amener directement vers le réseau de la zone industrielle les effluents venant de Caulmont, de Jonquières et d'une partie du centre bourg. Malgré tout, nous n'aurons jamais assez de réseaux et de dimensionnement suffisants pour faire face à de très gros orages tel que celui que nous avons connu le 02 Janvier 2003 au matin. Si nous avons une telle ambition, le coût nous ramènerait vite à la raison, sachant que, fort heureusement, nous ne sommes pas un secteur à risque tel que le Sud de la France ou d'autres régions plus proches. Néanmoins, la topographie de notre village présente des vallonnements (ce qui contribue à son charme) et par conséquent, entraîne des ruissellements.

Prenant en compte cet état de faits, nous poursuivons, depuis plusieurs années, la mise en place de réseaux aux endroits les plus sensibles :

- Il y a quelques années, la rue de la République (de la rue de la Libération jusqu'à la Croisette) puis, en 2002, le haut de la rue de la République jusqu'au chemin du Butel pour rejoindre le centre bourg et busage (Ø 1 000) traversant le parc du Château.

- L'année dernière aussi, des travaux de busage ont été réalisés rue de Compiègne (depuis le point bas, jusqu'au fossé du Tourteret, en limite d'Armancourt), supprimant, ainsi, le petit fossé sans issue perpendiculaire à la SNCF qui, souvent, inondait les jardins des riverains.

- En 2001/2002 également, deux passages de buses sous les voies SNCF, le Tourteret et le franchissement sous le passage à niveau, en même temps que l'eau usée, qui, je l'ai déjà dit, a constitué, pour nous, un grand pas vers l'évacuation des eaux pluviales en direction de l'Oise.

Cette année, un nouveau pas important sera franchi dans ce domaine, avec trois nouveaux chantiers :

- La pose d'un réseau « eaux pluviales », en même temps que les eaux usées, dans la rue Pierre Carlu et le chemin qui remonte vers la RD98 à l'entrée du village côté Jonquières. Les eaux pluviales seront captées dans ce chemin mais surtout sur la RD98 à l'aide d'une grille qui traversera l'ensemble de cette route.

- Ensuite, la pose de tuyaux, de la Croisette jusqu'au passage à niveau, en même temps que la pose des tuyaux « eaux usées », réalisée par la C.C.R.C.

- Enfin, la dernière phase de l'assainissement « eaux pluviales » (Jonquières-Le Meux) par Caulmont, grâce à la création d'un fossé entre Jonquières et Caulmont (par le chemin dit « des Hourmes ») et du Bocquet, comprenant (à la limite de Jonquières) sur Le Meux, un bassin d'orage, sur une superficie de plus de 5 000 m².

Les phases précédentes, je vous le rappelle, comportaient le busage en Ø 1 000 du fossé derrière le château et son comblement, ainsi que le passage de tuyaux sous la voie ferrée avec busage du Tourteret que j'ai évoqué précédemment.

Cette année, c'est encore plus de 350 000 Euros que nous allons consacrer à l'assainissement pluvial de notre village.

Impôts 2003 :

Si le Conseil Municipal le confirme, lors du prochain vote du budget, les taux d'imposition communaux ne bougeront pas en 2003. Cela fera bientôt vingt ans que les taux communaux n'augmentent pas. Nous essaierons de maintenir ce cap tant que nous pourrons. Néanmoins, nous engageons en 2003, grâce au développement des activités économiques et à une gestion rigoureuse, des travaux importants.

Hormis les travaux d'eaux pluviales, dont je vous ai parlé, nous avons inscrit au budget : la construction d'un préau à l'école primaire, le règlement des travaux de l'église, des travaux de sécurité (rue de la République et rue de la Libération), la dernière tranche de la Maison des Associations, un « espace jeux » pour les petits dans le lotissement du Vallon ainsi qu'un parc paysager derrière ce lotissement, des travaux dans les chemins communaux ainsi que divers autres travaux de moindre importance financière. Enfin, si nous obtenons les subventions nécessaires, la première tranche de la « requalification » de la RD13, pour ce qui concerne la rue de Compiègne.

Je reviendrai une prochaine fois, plus en détail sur ces travaux, et en attendant, je vous souhaite à tous, un printemps agréable et productif.

Le Maire,
Robert TERNACLE

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLLECTE DES DECHETS

A partir de 5H00 du matin :

Le Lundi : sacs de déchets verts (sacs papiers - jusqu'au 30 Novembre)

Le Mercredi : déchets ménagers + sacs jaunes

Le samedi : déchets ménagers +sacs bleus

La **benne à déchets verts pour les gros volumes :**

est disponible au 84, Rue de Caulmont

Le Samedi de 09H45 à 11H45 et le Mercredi de 16H45 à 18H45

Les **encombrants** doivent être apportés en déchetterie (gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile).

Ils peuvent également être ramassés en porte à porte en téléphonant au numéro vert ☎ : **0.800.779.766**. Un rendez-vous à domicile vous sera fixé.

DECHETTERIE DE LA ZAC MERCIERES DE COMPIEGNE

➤ Horaires d'été : du 01/04 au 30/09

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10H00 - 12H00 et 15H00 - 19H00

Samedi : 10H00 - 12H00 et 14H00 - 19H00

Dimanche : 10H00 - 13H00

➤ Fermé le Mardi et les jours fériés

➤ Ouvert aux artisans et commerçants le Lundi, Mercredi et Jeudi aux horaires indiqués ci-dessus et selon le règlement en vigueur à la déchetterie.

Heures de ramassages et sortie des contenants :

Les camions poubelles effectuent leur tournée entre 05H00 et 13H00 sur toutes les communes de la C.C.R.C. Ils sont soumis aux aléas de la circulation. Les horaires de passage ne peuvent donc pas être garantis. Toutefois, la C.C.R.C. vous conseille de sortir vos sacs, bacs ou caissettes en fin de soirée ou tôt le matin.



Distribution des sacs :

A partir de 2003, la C.C.R.C. fournit les sacs d'ordures ménagères aux habitants des logements individuels et développe la collecte des déchets verts par sacs compostables.

La distribution de l'ensemble de ces contenants nécessaires à la collecte des différents types de déchets s'effectue une fois par an pour les sacs compostables et trois fois par an pour les autres sacs. Les nouveaux arrivants dans l'agglomération ou les personnes ayant prématurément épuisé leur stock peuvent exceptionnellement s'adresser à leur Mairie afin d'obtenir de nouveaux sacs en attendant la prochaine distribution.

LE TRI SELECTIF : Une attitude citoyenne responsable

Son aspect écologique n'échappe plus à personne : c'est lutter individuellement contre la pollution. L'élimination des déchets a un coût qui va grandissant. Le tri sélectif permet, d'une part, de diminuer le tonnage des déchets à éliminer, d'autre part, de valoriser les produits recyclables. Autant d'économies réalisées sur la participation financière des collectivités et donc du contribuable.

REFORME **DES VISITES MEDICALES** **DU PERMIS DE CONDUIRE**



Si vous êtes candidat au permis de conduire (ou si vous sollicitez son renouvellement) des catégories B, C, D, ou E ; si vous souhaitez, sous couvert de votre permis de conduire de la catégorie « B », exercer une activité professionnelle ou son renouvellement ; ou si votre candidature nécessite la vérification de votre aptitude physique, alors ...

Vous pouvez passer la visite médicale à laquelle vous êtes astreint, au cabinet d'un médecin agréé par le Préfet dont le nom figure ci-dessous. Il vous appartient de prendre directement rendez-vous avec celui que vous aurez choisi.

Liste des médecins agréés :

Docteur BERCHE Hervé - 03.44.40.41.18. - Compiègne
Docteur BERNAUX François-03.44.86.39.99.-Compiègne
Docteur BOUVIGNIES Pierre-03.44.86.41.41.-Compiègne
Docteur LOBIN Marc - 03.44.91.02.90. - Lacroix-St-Ouen

Hormis le cas de la nécessité éventuelle du recours complémentaire à un spécialiste, **ce médecin ne doit pas être votre médecin traitant.**

Le montant de l'examen médical est de 24,40 Euros. S'agissant d'un examen de prévention pour l'obtention ou le renouvellement du permis de conduire, il n'est pas pris en charge par la sécurité sociale et le médecin ne peut, en aucun cas, vous délivrer une feuille de maladie.

En cas d'aptitude, le certificat médical vous autorise à conduire les véhicules des catégories de permis que vous détenez déjà, pendant le **délai maximum de 2 mois** qui suit la date de votre examen médical, dans l'attente de l'établissement de votre nouveau permis de conduire.

Si le médecin ne peut conclure à votre aptitude d'emblée, il peut solliciter l'avis d'un médecin spécialiste, voire demander à ce que vous soyez examiné par la commission médicale d'arrondissement.

Composition du dossier à remettre au médecin :

L'original de votre permis de conduire accompagné d'une photocopie, 2 photos d'identité récentes (4X4), une enveloppe timbrée à l'adresse de la préfecture ou de la sous-préfecture de l'arrondissement dont dépend votre domicile.

Pour les Ulmeusiens, adressez-le à la sous-préfecture de Compiègne.

Pour tous renseignements complémentaires :

☎ : 03.44.06.10.56.
☎ : 03.44.06.10.50.
☎ : 03.44.06.10.43.

CONCOURS DEPARTEMENTAL **DES MAISONS ET** **TROTTOIRS FLEURIS**

Comme chaque année nos concitoyens sont invités à participer aux concours communal et départemental dans les deux catégories suivantes :

1ère catégorie : jardin ou cour fleuri visible de la rue.

2ème catégorie : façade ou trottoir fleuri visible de la rue.

Le jury communal communiquera ses deux meilleurs choix par catégorie au jury départemental qui effectuera son inspection en Juillet 2003.

La remise des prix du concours communal aura lieu à l'Automne.

Nous encourageons vivement les Ulmeusiens et les Ulmeusiennes à accompagner les efforts de la municipalité en matière de fleurissement de notre commune.

L'année dernière, en 1ère catégorie, arrondissement de Compiègne, **Monsieur et Madame A. BIBAUT se sont classés 12ème**, représentant ainsi fièrement Le Meux.

INFORMATION DE **L'ANPE**

L'ANPE a ouvert une deuxième agence à Compiègne.

Tout demandeur d'emploi habitant notre commune doit obligatoirement se présenter à cette nouvelle agence située à l'adresse suivante :

ANPE de Compiègne - Mercières

1, Rue de Gustave Eiffel
60200 COMPIEGNE
☎ : 03.44.30.13.70.
☎ : 03.44.30.13.79.

✉ : ale.compiègne-mercieres@anpe.fr

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE NORD-PICARDIE

Pour faciliter le passage à la retraite, la CRAM vous informe et vous conseille.

Nos Conseillers Retraite vous reçoivent, près de chez vous. Ils vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite :

**Pour prendre rendez-vous,
contactez votre conseiller retraite :**
Magali TREMOULINAS
☎ : 06.80.36.11.68.

Centre d'Informations et de
Traitement des Retraites (CITR)
10, Boulevard Victor Hugo
60200 COMPIEGNE
☎ : 03.44.38.47.70.



Depuis le début du mois de Février, **Monsieur FREVILLE, assistant de Service Social** peut vous accompagner dans différents domaines. Ses principales missions concernent l'accès aux soins et le droit à la santé, la prévention de la désinsertion professionnelle et le traitement de la perte d'autonomie.

**Pour tous renseignements
Monsieur FREVILLE**
☎ : 03.44.92.50.20.

Pour connaître l'ensemble de nos points
d'accueil, consultez notre site :
☎ : www.cram-nordpicardie.fr

HANDI INFO OISE

Vous avez besoin d'une information, d'une prestation, d'un contact ou d'un service concernant le handicap, contactez :

☎ : 03.44.06.63.40.
☎ : handi-contact@cg60.fr

L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES TRANSPORTS (AFT)

Collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, des formations et des diplômes préparent à ces métiers :

Vous recherchez des informations sur les métiers du TRANSPORT : Chauffeur routier, de transport de marchandises ou de voyageurs, conducteur livreur, déménageur, technicien d'exploitation, organisateur de transport ...

Vous êtes intéressé par les métiers de la LOGISTIQUE : Magasinier cariste, agent de magasinage, agent logisticien, responsable logistique ...

Afin de répondre à vos questions , appelez le
Numéro Indigo ☎ : 0 825.882.882.
Pour participer aux réunions d'informations.

RECHERCHE, TRAVAIL ET DISCUSSION AUTOUR DE L'HISTOIRE DU MEUX

A la fin des années 70, une commission historique, sous la présidence de **Monsieur Edmond INGLEBERT**, travaillait dans le but de mettre en valeur le passé de la Commune.

Avant de quitter le village pour des raisons de santé, il m'a remis une partie des recherches engagées.

Le Meux est, à plus d'un titre, riche de souvenirs et de traditions, c'est pourquoi il serait possible de réunir ponctuellement toutes les personnes intéressées par ce sujet.



Tout le monde est le bienvenu, dans un parfait esprit de convivialité.

Une première réunion d'information aura certainement lieu en Septembre ou Octobre 2003 et permettra de faire connaissance, d'échanger des idées et d'évoquer d'éventuels objectifs. Les lieux et dates seront diffusés dans l'Ulmeusien.

Je vous propose de me contacter :

Monsieur HABBAR ☎ : 03.44.91.10.24.
66, Rue de la République - Le Meux

PENSEZ A ECONOMISER L'EAU ET L'ENERGIE !

Vous vous demandez souvent comment réduire votre consommation d'électricité et d'eau? Quels sont les gestes qui permettent d'éviter le gaspillage?

Une bonne gestion de votre consommation d'électricité et d'eau peut apporter une réelle diminution de vos dépenses et en même temps, vous participez à la préservation de notre environnement.

Sachez, par exemple, que la consommation d'électricité pour l'éclairage représente 15% du budget d'électricité d'un foyer et occupe le deuxième poste de consommation après les équipements de froid. Adopter certains réflexes, vous permettra d'économiser 70% des dépenses d'éclairage.



QUELQUES ASTUCES !

- Nettoyez régulièrement vos lampes et luminaires, cela augmentera le flux lumineux de 40% par rapport à celui d'un appareil poussiéreux.
- Éteignez la lumière lorsque vous sortez d'une pièce.
- Installez des lampes basse consommation sur les points lumineux qui ont une durée d'utilisation élevée. Ces lampes consomment 3 à 5 fois moins d'électricité et ont une durée de vie de 6 à 10 fois plus longue. Ces lampes représentent un coût à l'achat très vite amorti.
- Faites entrer un maximum de lumière naturelle et choisissez des rideaux et des voilages clairs, ouvrez entièrement vos persiennes ou vos volets.
- Si votre logement est équipé de convecteurs, nettoyez-les régulièrement pour les rendre plus efficaces. Si vous avez deux appareils dans la même pièce, réglez leurs thermostats de manière identique.
- Pensez à dégivrer fréquemment votre réfrigérateur et votre congélateur : avec 4 cm de givre, votre consommation d'électricité double.
- Sachez qu'en éteignant la veilleuse de votre télévision, magnétoscope, chaîne-hifi ou de votre ordinateur ... vous économisez jusqu'à 44 Euros par an.

LA CONSOMMATION D'EAU

La consommation d'eau dans les logements représente également une part non négligeable de votre budget. On considère qu'une famille de 4 personnes utilise en moyenne 150 000 litres d'eau par an, soit une dépense journalière d'1 Euro par jour.



Tenez compte des informations suivantes et vous constaterez leurs bienfaits pour votre porte-monnaie et pour l'environnement :

- Un bain consomme 5 fois plus qu'une douche.
- Une chasse d'eau qui fuit peut doubler votre consommation, et un robinet qui goutte représente une perte de 30 à 50 m³ par an.
- Entretenez régulièrement la tuyauterie de votre cuisine et de votre salle de bains, remplacez les joints usés.
- Certains appareils ménagers consomment énormément d'eau. Lisez bien les notices : la consommation moyenne pour un lave-linge est de 80 litres et de 20 litres pour un lave-vaisselle. Ne les faites fonctionner que lorsqu'ils sont pleins.
- Ne laissez pas couler le robinet d'eau inutilement lorsque vous vous lavez les dents.
- Ne laissez pas couler la douche quand vous vous savonnez, pensez au stop-douche.

Vérifiez régulièrement votre compteur.

En cas de fuite après compteur, la consommation d'eau est totalement facturée à l'abonné.

L'ACADEMIE DES SENS



**A chaque Festival : son Sens
A chaque Sens : son Thème**

Manifestations artistiques, culturelles et scientifiques, uniques en leur genre et réparties sur l'année, les **Festi'Sens** mettent à l'honneur le domaine sensoriel dans ses différents champs d'application.

Menés en partenariat avec de nombreux spécialistes, ces festivals proposent une série d'animations à la fois ludiques et pédagogiques qui se déclinent au travers d'un thème choisi et de scénographies sans cesse renouvelés.

Grâce aux **Festi'Sens**, vous serez en situation de découverte et de retour aux sources comme nulle part ailleurs. Vous serez vos propres acteurs !

« Demandez-le ... », le **Festi'Pass** vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour assister à tous nos festivals sur l'année.

Accès : Implanté dans un cadre verdoyant et authentique, l'**Académie des Sens : Clos d'Eloette, à Rouvillers**, au nord-ouest d'Estrées-saint-Denis (Oise) sur la CD 36.

Horaires : L'Académie des Sens est ouverte au public toute l'année, tous les samedis, dimanches et jours de fêtes (sauf Noël et Jour de l'An) de 14H30 à 19H00.

Tarifs :

Tarif individuel : 3 Euros

Le Festi'Pass : 12 Euros (carte d'entrée à l'année pour les 5 festivals)

En Avril et en Mai : le « Festi'ouie »

Le Festival des bruits, sons, chants et musiques. L'oreille, le tympan, le conduit auditif ... Entendre, écouter ou tendre le pavillon ...



Après votre visite, vous ne passerez plus à côté des infimes détails qui créent votre ambiance quotidienne et composent les plus belles musiques originelles.

Renseignements et Réservations :

Académie des Sens

87, Rue du Général de Gaulle

60 600 CLERMONT

☎ : 03.44.78.23.16.

☎ : 03.44.50.38.50.

ÉTAT CIVIL



« BIENVENUE »

Elise HABBAR	28/12/2002
Anthony IMBERT	28/01/2003
Jérôme DAUGNY	05/02/2003
Emeline LEGROS	13/02/2003
Thomas GILG	20/02/2003
Mattéo ADDA	01/03/2003
Amandine LANOUX	26/03/2003



« TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR »

Nicolas BERGAUD	
Et	13/01/2003
Virginie SAUTREAU	

Pierre BERGERON	
Et	01/03/2003
Nelly VINCENT	



« ILS NOUS ONT QUITTÉ »

Emile RENAUD	28/12/2002
Jean-Paul MAZETTE	12/01/2003
Claude BERLAND	01/02/2003
André THORAUD	17/02/2003
André CHARPENTIER	16/03/2003
Raymonde MEUNIER	30/03/2003

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DU MEUX

Comme chaque année, le **LOTO** du 25 Janvier a remporté un vif succès. De nombreux lots (TV, lecteur DVD, corbeilles garnies ...) ont récompensé les gagnants en majorité Ulmeusiens.

Nous remercions encore tous ceux qui se sont associés à la réussite de cette soirée.

La soirée dansante prévue le 17 Mai est annulée faute d'un nombre suffisant de réponses favorables au sondage.

Peut-être serez-vous plus enthousiastes l'année prochaine.

Le Carnaval, grand rendez-vous de l'année se déroulera le 06 Avril. Le thème retenu cette année : **Les Métiers**.

Monsieur Carnaval (fabriqué par l'école maternelle) ouvrira le cortège qui partira à 14H00 de la place du Château. Nous défilerons dans le lotissement « Le Vallon » puis rue du Général Leclerc aux rythmes de la fanfare de Venette. L'embrasement aura lieu vers 15H00, Place du Château.

Pour les enfants, l'après-midi s'achèvera à la Salle des Fêtes par un spectacle-concert du **groupe Bac à Sable**, intitulé « **Barouf** », suivi d'un goûter proposé par l'APEEM.

Une participation de 2 Euros par enfant sera demandée à l'entrée.

Souhaitons que le soleil soit de la partie !



La Kermesse aura lieu le 22 Juin. Nous comptons sur vous pour fournir des lots et participer à sa réalisation.

Une réunion aura lieu le 03 Mai à 09H15 dans la salle bleue de la nouvelle Maison des Associations.

Venez nombreux !

Le Bureau

ASSOCIATION DES JEUNES ULMEUSIENS

La structure accueille les jeunes âgés de 12 à 20 ans résidant sur la Commune du Meux. La Maison des Jeunes Ulmeusiens met au profit de ses adhérents diverses activités durant les périodes scolaires et hors scolaires.

Sorties : karting, pocket bike, patinoire, paint-ball ...

Animations : rallyes, courses d'orientation, jeux extérieurs/intérieurs, campings, séjours ...

Sont également à disposition, des jeux vidéo «Playstation », télévisions, chaîne hi-fi, une salle informatique équipée de deux ordinateurs et de l'ADSL, magnétoscope, un bureau d'information jeunesse ...



Pour rejoindre et participer aux actions menées par la Maison des Jeunes, il vous suffit de vous renseigner auprès de Laurent, animateur-coordonnateur, de vous acquitter de la cotisation annuelle de 5 Euros et de remplir les formalités administratives.

Nous étudions également les projets que vous pouvez proposer et élaborer avec l'aide du responsable de la Maison des Jeunes.

A bientôt,
L'animateur-coordonnateur
Laurent BATTEUX

CLUB DÉTENTE LOISIRS

(Couture - Travaux manuels)

Vous pouvez nous rejoindre :
Les MARDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDI de 13H30 à 16H30
A la Maison des Associations

Pour tous renseignements s'adresser à

Mme Josette KERROS

☎ : 03.44.91.08.47.

JUDO CLUB

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre sur les tatamis.

Si vous avez des questions sur le Judo, si vous ne connaissez pas le Jujitsu ou bien le Taïso, alors n'hésitez pas à venir nous voir au Dojo. Un professeur diplômé d'état vous renseignera.

Lors du passage de ceintures en Décembre dernier, **Olivier BOUTELLER** a obtenu une ceinture marron. Bravo à toi Olivier !

Le Dimanche 02 Mars a eu lieu un passage de Kata à St Quentin., pour **Alexis, Daniel et Hervé**. Cette épreuve est obligatoire pour accéder à la ceinture noire en technique ou en compétition. Tous les trois ont réussi avec **succès** et avec toutes nos félicitations.

Le Judo Club



MISE EN FORME		JEUDI	19H00 à 20H00
A D U L T E S	Qi gong : exercices de gymnastique traditionnelle chinoise (amaigrissement, anti-stress, santé)		
	Shiatsu : méthode de thérapie manuelle chinoise		
	Stretching : méthode d'étirement statique d'un groupe de muscles déterminé		
	Taïso : exercices de gymnastique souple, en vue d'amener le pratiquant à l'étude du judo		

JUDO		JOUR	HEURE
6-9 ans	Initiations techniques, randoris	MARDI	17H30 à 18H30
10-13 ans	Techniques, randoris	MARDI	18H30 à 19H30
Adultes	Techniques, randoris, katas, Gonosen no kata, Nagé no kata, Katamé no kata	MARDI	19H30 à 21H00
4-6 ans	Découverte du Judo, jeux	MERCREDI	10H30 à 11H30
Ados-Adultes	Jujitsu : réponses aux 20 attaques imposées, katas (goshin, jitsu, kiméno kata)	VENDREDI	19H00 à 20H30

CLUB DE TENNIS

Josette BREHON
680, Rue Charles Ladame
60880 JAUX
☎ : 03.44.41.21.99.

Renseignements au Club House :
☎ : 03.44.41.21.99.



FOOTBALL CLUB LE MEUX

Christian BOURSIER
31, rue du Général Leclerc
60880 LE MEUX
☎ : 03.44.41.51.22

Renseignements et inscriptions :
Madame Martine NOEL
☎ : 03.44.91.05.52.

SPECIFIC' DANSE-AEROBIC

Evelyne LE CHAPPELLIER
14 rue du Général Leclerc
60880 LE MEUX
☎ : 06.19.87.16.38.

Cours de Danse classique et moderne
Avec Valérie ODIAUX

Cours d'aérobic, fitness, step, salsa
Avec Karine ALVAREZ



CLUB CYCLO

Michel TURF
20 bis Place du Château
60880 LE MEUX
☎ : 03.44.91.04.17

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

LA 19ème BROCANTE DU MEUX

Le Dimanche 11 MAI 2003

Inscriptions du 14 au 30 Avril

Du lundi au Vendredi : inscriptions à la
Maison des Associations auprès de Candice
De 09H00 à 12H00
Et de 14H00 à 18H00

Le Samedi : inscriptions en Mairie
De 09H00 à 12H00

Formalités : Pièce d'identité et liste des
objets mis en vente

Renseignements :
☎ : 03.44.91.17.49.

SCRABBLE

tous les Mardis à 18H00
à la Maison des Associations.
Renseignements : ☎ 03.44.91.12.76.

ENCADREMENT/PATCHWORK

Encadrement : le lundi de 14H00 à 17H00
Patchwork : le jeudi de 14H00 à 17H00
À la Maison des Associations.
Renseignements ☎ : 03.44.37.08.36 ou
☎ : 03.44.83.44.21.

INFORMATIQUE/INTERNET

tous les mercredis de 18H00 à 20H00
à l'école primaire du Meux.
Renseignements et inscriptions:
Candice ☎ : 03.44.91.17.49.

CINÉMA

Les prochaines séances auront lieu le :
Samedi 26 Avril 2003
Samedi 24 Mai 2003

**A la Salle des fêtes Yvon DUPAIN
à 20H30**

(Titre des films encore inconnu)
Enfant : 3 Euros Adulte : 4 Euros



CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'Association Familles Rurales organise un CLSH qui accueillera les enfants de **plus de 4 ans à moins de 12 ans** pendant les vacances de Pâques du : **Lundi 14 au Vendredi 25 Avril 2003** sur le thème :

« Nos Ancêtres les Gaulois »

Les horaires du Centre de Loisirs sont plus souples au niveau de l'accueil et du départ des enfants, afin de permettre aux parents qui travaillent une plus grande facilité d'organisation:

Le Matin : Accueil de 08H30 à 09H30
Le Midi : Départ de 11H45 à 12H00
L'après-midi : Accueil de 13H15 à 13H30
Le Soir : Départ de 17H30 à 18H00

Une cantine a été mise en place pour le midi. Les enfants de plus de 5 ans sont les bienvenus. Le prix du repas est de **3,30 Euros**. La réservation est obligatoire à l'inscription.

Les tarifs, identiques à 2002, correspondent à un barème dégressif en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge.

La carte d'adhésion 2003 à Familles Rurales, valable pour toute la famille et toutes les activités proposées par l'Association, est à **17 Euros**.

**Les inscriptions se font à la nouvelle
Maison des Associations auprès de Candice les :**
Lundis 24 et 31 Mars de 14H30 à 17H30
Mercredis 26 Mars et 02 Avril de 09H00 à 11H30
Samedis 29 Mars et 05 Avril de 09H00 à 11H30

Vous devez vous munir du :

- carnet de santé de l'enfant,
 - numéro d'allocataire CAF,
 - numéro de sécurité sociale,
- et de l'avis d'imposition sur le revenu 2001.

Renseignements auprès de Candice au
☎ : 03.44.91.17.49.



GYMNASTIQUE

Le mardi de 10H40 à 11H40
Le vendredi de 09H15 à 10H15

à la salle de danse (Chemin piétonnier)

Renseignements et inscriptions:
Candice ☎ : 03.44.91.17.49.

MEDIA THEQUE

A LA NOUVELLE MAISON DES ASSOCIATIONS - FACE A LA MAIRIE

**Inscriptions sur place
3 Euros par Famille et par An**

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h00 à 15h45 et
Vendredi de 16h00 à 17h45

Renseignements auprès de Candice :
☎ : 03.44.91.17.49.



VIDÉOTHÈQUE ET AUDIOTHÈQUE

Une nouvelle gamme de VIDÉOS, CD et CD ROM est disponible.

Parmi les vidéos, vous pourrez retrouver entre autres « Cuisine Américaine » avec Eddy Mitchel, « Le train » avec Romy Schneider, « Mafia blues » avec Robert De Niro ... ; « Henri Dès à l'Olympia » ou « Jacques Dutronc au Casino » sont également disponibles.

Les enfants retrouveront leurs dessins animés et films préférés avec « Retour vers le futur », « Spiderman », « Les Tortues Ninja » ...

Il y a également des documentaires sur l'Indonésie et la Polynésie ; des émissions culturelles sur le fonctionnement du corps humain, sur les acariens et sur la conquête de l'espace.

Pour les amateurs de CD-ROM, vous pourrez déjouer le « Piège diabolique » de Blake et Mortimer, découvrir tous les « Phénomènes inexplicables » et « la Numérologie ». Pour les aventuriers, il y a une énigme à résoudre sur l'île de « Robinson Crusoé ».

BIBLIOTHÈQUE

**« Lumière à Cornemule »
De Gilbert BORDES**

En 1903, les 800 habitants de Cornemule, gros bourg corrézien, ne s'éclairaient qu'à la chandelle et à la lampe à pétrole. A l'approche des élections municipales, le Maire, Valentin LESCURE proclame : « Je vais être celui qui va faire briller le soleil à minuit ! » ... Et, un soir, l'électricité jaillit sur la place du village. Cette lumière va révéler la vie nocturne, les secrets des habitants, ... mais attention au scandale ...

« L'été »

De René FREGNI

Paul tient un restaurant dans le sud de la France. La rencontre de Sylvia percute sa vie tel un météore mais elle aime un peintre maudit qui vit dans une cave. Amante fêlée d'une inhumaine beauté, elle entraîne Paul dans les filets d'une passion diabolique ...

« Bou-Bou »

De Henri KELLER

Bou-Bou ouvre des yeux étonnés sur la vie à Mulhouse en 1932. Il pose des questions auxquelles les adultes ont du mal à répondre. Très vite, il se heurte à une dure réalité, ce qui ne l'empêche pas de rire en attendant la prochaine raclée. Arrive la guerre et Bou-Bou joue sa vie entre bombardements et fusillades. A sa façon il trace son chemin entre la haine, la bêtise et le début de son adolescence.



LE LIVRE EST EPUISÉ, L'OUVRAGE EST INTROUVABLE ...IL Y A PEUT-ETRE UNE CHANCE...

☎ : www.lire.fr

☎ : 08.92.35.09.09. (0,337 Euros/min)

VIE PRATIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BERTRAND	03.44.41.53.42.
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14.
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77.
Mme CREDOU	03.44.41.50.98.
Mme DELATTRE	03.44.91.12.46.
Mme DEROCH	03.44.91.18.73.
Mme FOURCROY	03.44.91.21.53.
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16.
Mme GOBEAUX	03.44.91.09.19.
Mme GRONEK	03.44.41.59.21.
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87.
Mme HAGNERE	03.44.91.08.35.
Mme LEFEVRE	03.44.91.20.04.
Mme MOULIN	03.44.91.02.09.
Mme NOEL	03.44.91.17.59.
Mme PAIN	03.44.41.51.27.
Mme RICHARD	03.44.41.28.25.

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

AVRIL 2003

- 05 - CHANOT - Longueil Ste Marie - 03.44.41.17.11.
12 - BALLIGNY - Laneuville - 03.44.51.73.05
Et - AMORY - Fresnoy la Rivière - 03.44.88.90.47
19 - SUEUR - Rémy - 03.44.42.42.61.
26 - DELAVENNE - Jaux - 03.44.37.01.11

MAI 2003

- 03 - CULPIN - Chevières - 03.44.41.69.17
10 - CAM - Saint Sauveur - 03.44.40.98.27
17 - LEFEVRE - Béthisy St Pierre - 03.44.39.70.49
24 - TERNACLE - Le Meux - 03.44.41.59.05
31 - SUEUR - Rémy - 03.44.42.42.61.

JUIN 2003

- 07 - DE LA FORET - Lacroix St Ouen - 03.44.41.20.25
14 - SELLE - Estrées St Denis - 03.44.41.30.07
21 - ROSSIGNOL - Verberie - 03.44.38.80.80
28 - RIZATTO - Lacroix St Ouen - 03.44.41.50.37.

PERMANENCES MÉDECINS

Non communiquées à ce jour.

PERMANENCES INFIRMIERES

☎ 03.44.41.53.72.

BABY SITTING

Pour apparaître dans cette rubrique, contactez Candice au : 03.44.91.17.49.

BEDUNEAU Jennyfer	15 ans	03.44.91.24.07
BOUCHER Stéphanie	17 ans	03.44.91.08.37
BOUCHOIR Axelle	19 ans	03.44.91.09.32
CHARPENTIER Cathy	20 ans	03.44.41.53.77
CHARTRES Julienne	16 ans	03.44.91.12.82
CIERZNAK Aurélie	20 ans	03.44.91.05.21
CIERZNAK Virginie	18 ans	03.44.91.05.21
DEFALQUE Laura	15 ans	03.44.91.21.94
DUPONT Alexia	15 ans	03.44.91.07.32
HAMZI Hakima	17 ans	06.20.94.24.05
LEROY Angélique	16 ans	06.76.76.38.41
MONDANEL Jennifer	17 ans	03.44.91.07.56
NOEL Bettina	19 ans	03.44.91.17.59
PAIN Caroline	16 ans	03.44.41.51.27
PAIN Claire	16 ans	03.44.41.51.27
PERRIER Isabelle	20 ans	03.44.41.50.60
SCHMITT Ketline	16 ans	06.80.82.16.39
VILLEGAS Marie-Eve	19 ans	03.44.91.14.84

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00**

**Mercredi et Samedi
De 9H00 à 12H00**

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi sur rendez-vous.

NUMEROS UTILES

MAIRIE : 03.44.41.51.11

SAMU : 15 - A partir d'une ligne fixe

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCE : 112 - A partir d'un portable

CENTRE ANTI POISON : 0.825.812.822.

GENDARMERIE : 03.44.91.61.17.

ALLOTIC : 0 800 100 754

Prochaine édition : JUIN 2003

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Candice VESTEGHEM

Nous remercions Mr et Mmes Bolmier, Bouet, Caron, Charpentier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la distribution de ce journal.